



CFDT-Culture, le 18 décembre 2008
billet d'humeur

Direction générale des patrimoines : un bruyant silence, ou l'absence des mots, le choc du sens

Le mercredi 17 décembre 2008, Guillaume Boudy, secrétaire général du MCC et les préfigurateurs des trois futures "directions générales" ont réuni les représentants syndicaux pour leur présenter "la synthèse des travaux de concertation" concernant la RGPP en administration centrale, dans une réunion dite « des périmètres ».

A la veille du CTPM où la ministre se réservera les annonces définitives sur ce processus de réduction des effectifs "par une meilleure rationalisation des services mutualisables", **une absence de mot nous a paru pour le moins significative, et inquiétante.**

Rappelons que **la première "méga" direction des patrimoines** regroupe les périmètres des anciennes DAPA, DMF et des Archives nationales. Mais notre Ministre n'a pas jugé bon de lui octroyer deux substantifs dans sa dénomination : "direction générale des patrimoines".

L'architecture est tout simplement passée à la trappe, ce qui ne saurait plaider pour sa visibilité, et témoigne d'une vision pour le moins rétrograde de ce métier et de son enseignement. On nous a argué que l'emploi du pluriel suffisait à rendre compte de la pluralité des entités fédérées sous ce mot ; argument plus faible encore, on a invoqué **qu'il ne convenait pas de donner des intitulés à rallonge, pour une dénomination purement symbolique.**

Alors, pourquoi la direction "des médias et des industries culturelles", bien plus ramassée, bénéficie-t-elle de trois termes ?

Pour rejoindre une entité qui, bien que beaucoup moins représentative quantitativement, présente des similitudes avec eux et a bien plus à voir avec son engagement dans le projet et le futur, **l'enseignement et la recherche de l'enseignement de l'architecture ne gagneraient-ils pas à rejoindre, en tant que service de l'architecture, la direction de la création artistique ?**

On sait que l'architecture est une sorte de patate chaude que se renvoient au fil des ans les ministères et directions : d'abord à la culture, elle est ensuite passée à l'équipement, pour finalement rejoindre la culture. Un temps, elle y bénéficia d'une direction à part entière. Sous prétexte de faire se rejoindre "mémoire et projet" - et surtout tenter de faire un peu de ménage ici et là. Les directions de l'architecture et du patrimoine ont été fusionnées quelques années plus tard, prenant acte de ce que la greffe ne prenait définitivement pas, tant les cultures et les métiers différaient. Une "sous-direction de l'architecture" a été créée, et force est de constater qu'elle ne travaille pas avec son homologue. **Alors pourquoi s'obstiner, à l'occasion d'une ambitieuse (et discutable à bien des points) réorganisation à reconduire un mariage forcé, dont l'échec est déjà notoirement consommé ?**